



À L'INVITATION DE SERGIO MATTARELLA

# Le président Tebboune entame, aujourd'hui, une visite d'État en Italie

P 3

IL APPELLE À LA REPRISE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

**Guterres appuie la position de l'Algérie sur la crise en Libye**

P 3

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mercredi 25 mai 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5547 - 19<sup>e</sup> année

TRANSPORT MARITIME



## Les prix des billets réduits de 50%

P 4

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE



## Manœuvres spectaculaires de l'infanterie

P 16

HADJ 2022

## Le coût fixé à 856 100 DA pour les Algériens

P 4

## AMAR BELANI :

# « L'autodétermination du Sahara occidental est inéluctable »

« Les contorsions de la diplomatie marocaine, visant à occulter la légalité internationale, en essayant vainement de bilatéraliser une question de décolonisation, comme lors du +souk de Marrakech+, sont vouées à l'échec », tranche Belani dans un entretien à l'Agence de presse sahraouie.

LIRE EN PAGE 2



PH : DR

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



## Les jeunes poulains bien placés

P 14



DES FEMMES VICTIMES DE VIOL DÉNONCENT LA COLLUSION AVEC LES BARONS DE LA DROGUE

# Maroc : la justice de M6 éclaboussée

P 3

AMAR BELANI À L'AGENCE DE PRESSE SAHRAOUIE :

## « L'autodétermination est inéluctable »

Les prétentions infondées du régime marocain sur le Sahara occidental, encouragées un temps par la fameuse décision de l'ex-administration américaine et par le surprenant revirement du Premier ministre espagnol, ont été ébranlées, de nouveau, par la dernière sortie du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, qui vient de réaffirmer que « toutes les questions concernant le Sahara occidental et son statut doivent être traitées conformément au droit international dans le cadre du processus politique onusien ».



Ph. DR

Pour l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar Belani, c'est la preuve que « les contorsions de la diplomatie marocaine visant à occulter la légalité internationale, en essayant vainement de bilatéraliser une question de décolonisation, comme lors du « souk de Marrakech », sont vouées à l'échec ». Dans un entretien accordé à la SPS, Agence sahraouie de presse, Amar Belani a évoqué les calculs du Maroc dans le contexte actuel, marqué par les transformations que la crise ukrainienne et la mobilisation antirusse du camp atlantiste ont entraînées dans les relations internationales.

Il fait observer que dans cette nouvelle situation, « la communauté internationale sera plus regardante sur le respect des principes et des valeurs de la charte des Nations unies. Le recours à la force pour modifier les frontières est strictement interdit par le droit international. Ceci est valable sous toutes les latitudes et ne peut faire l'objet de lecture différenciée ». Il rappelle, à ce propos, que « la cour de justice de l'UE a clairement statué que le territoire du Sahara occidental est un territoire « séparé et distinct » et que le Maroc n'y exerce aucune forme de sou-

veraineté ». À ceux qui, au Maroc, se bercent d'illusions sur le fait accompli, Amar Belani fait savoir que la décolonisation passera fatalement par la solution de l'autodétermination.

Les fanatiques de la marocanité du Sahara occidental doivent se convaincre que « l'occupation sauvage de ce territoire non autonome - y compris à travers le recours à l'utilisation d'armes internationalement prohibées (napalm) - en violation flagrante du droit international ne pourra, en aucune manière, entraver l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination, tant il est admis, par la communauté internationale, que le statut final de ce territoire non autonome reste à déterminer sous les auspices des Nations unies conformément à la légalité internationale », comme s'efforce de le leur faire comprendre Amar Belani.

Concernant le lancement imminent de négociations entre Madrid et Rabat sur la délimitation des eaux territoriales et de l'espace aérien, dont fait état la presse espagnole, Amar Belani, tout en se refusant de commenter des articles de presse, signale, tout d'abord, que « le Maroc ne gère pas, et n'a jamais géré l'espace aérien du Sahara occidental. La

navigation aérienne est, depuis toujours, gérée par l'Espagne, la puissance administrante de juré ». « C'est, explique-t-il, un fait têtue qui vous donne une idée édifiante de la pseudo souveraineté fantasmée par la puissance occupante ». Mais, ajoute Amar Belani, « tout comme les autorités sahraouies, nous suivons de près cette question, car en vertu du droit international et des arrêts de la cour de justice de l'UE, les eaux contiguës au territoire du Sahara occidental ne relèvent pas de la souveraineté marocaine ». Il met en garde contre « les propositions de contrats fabuleux offerts par la puissance occupante pour contourner le droit international et le droit européen », elles mèneront irrémédiablement à « une impasse face à la force et à la cohérence de la jurisprudence, notamment européenne ». Sollicité pour commenter la récente déclaration de l'ambassadeur palestinien à Dakar sur le vil marchandage auquel s'est prêté le régime marocain (normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste contre reconnaissance par Donald Trump de la marocanité du Sahara occidental), Amara Belani pense que le diplomate palestinien a dit ce que son peuple pense.

M'hamed Rebah

## MIGRATION ILLÉGALE

## L'Algérie gère le dossier avec « sagesse et responsabilité »

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Nadir Larbaoui, a estimé, lors de son intervention devant l'Assemblée générale (AG) de l'ONU, que tant que le monde restera fortement inégal en termes de développement et de conditions de vie, la question de la migration restera un phénomène endémique, puisque la nature de l'être humain le pousse à améliorer ses conditions de vie. Pour Larbaoui, la meilleure manière pour contenir ce phénomène et d'en faire un choix et non une nécessité, et d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 du développement durable, afin d'accomplir le développement pour tous, ce qui nécessite davantage d'efforts et une coordination intensifiée, tout en veillant à ce que les pays remplissent leurs obligations, notamment

en matière de financement, de renforcement des capacités nationales et de transfert de technologie.

S'agissant de l'approche globale et intégrée adoptée par l'Algérie sur la question de la migration, il a indiqué que l'immigration illégale est liée aux conditions de sécurité existantes, en particulier dans les pays confrontés à des crises sécuritaires et qui constituent une source de préoccupation, notamment en ce qui concerne les aspects sécuritaires et sanitaires et celui du travail illégal. Le diplomate a souligné, dans ce cadre, que l'Algérie gère cette question avec sagesse et responsabilité, en étroite collaboration avec les pays d'origine et dans le respect de la dignité des personnes concernées qui sont souvent victimes des crises et troubles sécuritaires dans leurs pays

d'origine. L'ambassadeur Larbaoui a affirmé que l'Algérie souscrit aux objectifs du Pacte mondial pour la migration, qui vise à s'attaquer aux causes structurelles de la migration, telles que les faibles taux de développement, les effets négatifs des changements climatiques et la dégradation de l'environnement, comme elle souscrit également aux objectifs de renforcement des mécanismes de lutte contre le trafic des migrants et d'éradication de la traite des personnes.

Par ailleurs, Larbaoui a évoqué le renforcement, par l'Algérie, de sa coopération avec les pays d'origine, notamment les pays voisins, en initiant des projets structurants de développement économique qui contribuent à stabiliser les populations, en plus d'assurer les services de base dans ces régions, ainsi que de renforcer

la formation et la coopération afin d'accroître l'efficacité et l'autonomie de l'administration locale pour répondre aux exigences du développement.

D'autre part, le représentant permanent algérien à l'ONU a souligné que l'Algérie ne ménageait aucun effort pour sécuriser ses frontières maritimes et terrestres afin de lutter contre le trafic des migrants et les réseaux de traite des personnes à travers des mécanismes de coopération, tels que le Programme Frontière de l'Union africaine et les Comités bilatéraux frontaliers avec les pays voisins, pour assurer une coordination accrue face aux passeurs, tout en renforçant la législation nationale afin de la mettre au diapason des accords internationaux en la matière.

Ania Nch

## SAHARA OCCIDENTAL

## Une délégation de militantes américaines arrêtée par le Makhzen et empêchée d'accéder à Laâyoune occupée

Une délégation de femmes américaines de l'initiative « Just Visit Western Sahara », a été arrêtée lundi par les autorités d'occupation marocaines à l'aéroport de Laâyoune occupée au Sahara occidental, alors qu'elle allait rendre visite à la famille de la militante des droits de l'Homme Sultana Khaya à Boujdour, ville sahraouie occupée, où elle vit depuis novembre 2020 en résidence surveillée, ont annoncé ces militantes elles-mêmes.

La délégation des droits de l'Homme américaine comprend Adrienne Kinne, ancienne présidente de Veterans for peace, Wynd Kaufmyn, professeur dans un collège communautaire, et Laksana Peters, enseignante à la retraite.

Les autorités de l'occupant marocain au Sahara occidental n'ont pas été en mesure de fournir une « justification valable » pour refuser l'accès à ces visiteurs américains, au Sahara occidental occupé.

La délégation américaine devait rencontrer Tim Pluta et Ruth McDonough qui séjournent avec les sœurs Khaya depuis le 15 mars dernier.

Malgré la présence de ces activistes américaines, les forces d'occupation ont poursuivi l'isolement forcé à l'encontre de la famille de Sultana Khaya ainsi que les menaces contre tous ceux qui veulent se rendre à la maison Khaya ou cherchent à fournir de la nourriture et un soutien à cette famille.

R. I.

## APLS

## Nouvelles attaques contre les positions marocaines à Mahbes et El-Bakari

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre des positions des forces de l'occupation marocaines, lundi, dans les secteurs de Mahbes et El Bakari, a indiqué, le ministère sahraoui de la Défense.

Selon le 540e communiqué relayé par l'agence de presse sahraouie (SPS), « les combattants de l'APLS ont effectué des bombardements répétés contre les positions des forces d'occupation marocaines dans la région d'Akrarab El Atsa dans le secteur de Mahbes et dans la région de Oum El Dakn relevant du secteur d'El Bakari ».

Dimanche, les unités de l'APLS ont bombardé les retranchements des forces de l'occupation marocaine dans les régions de Oudiyet Chadida et El Fiayin dans le secteur de Farzia et dans les régions de Ross Laktitira, Ross Arbib El Kiaa, Fadrat Tarkant, Fadrat Laghrab et Fadrat El Ach dans le secteur de Hawza », ajoute la même source.

R. I.

MAROC

# Des femmes victimes de viol dénoncent la collusion justice-barons de drogue

L'affaire des « filles de Sale violées », qui avait défrayé la chronique en 2020, est revenue au devant de la scène pour éclabousser la justice marocaine et le palais royal.

C'est à la faveur d'une vidéo mise en ligne par l'une des victimes, où elle a dénoncé les peines prononcées par la justice en appel, qu'elle a qualifiées de légères, que le scandale est arrivé. Cette dernière, qui a relaté les faits dans la vidéo, a non seulement dénoncé des vices dans la procédure d'enquête menée par la justice et des complicités des services de la gendarmerie marocaine pour couvrir certains accusés. Dans la vidéo, relayée sur les réseaux sociaux, une des victimes qualifie de partielle le tribunal d'appel de Rabat, affirmant qu'elle a été surprise par la légèreté des peines prononcées à l'égard des mis en cause, par rapport aux faits qui leur sont reprochés (viol avec violence, séquestration, non dénonciation de crime et non-assistance à personne en danger). Dans son récit, elle raconte les faits en indiquant qu'en 2020, des individus, cagoulés et armés de sabres, se sont introduits chez eux, dans la région de Bouknadel, par effraction, au milieu de la nuit, à 2h du matin. Ils ont violenté la mère de famille, et deux de ses filles, avant de kidnapper les deux plus jeunes filles pour les conduire dans un endroit isolé. La benjamine a été ensuite violée par quatre des individus, tandis que sa sœur a été agressée sexuellement et atrocement



torturée avec une arme blanche. Dans son récit, elle a affirmé avoir été violée par 17 individus alors qu'au terme de l'enquête, seuls cinq ont été inculpés et présentés à la justice » pour bénéficier, au terme du procès en appel, de peines légères par rapport à leur crime abject », a-t-elle précisé. Citant cette victime, le site « Essouah news » indique que le chef de la bande, un baron de drogue, a été lavé des charges de constitution d'associations de malfaiteurs, trafic de drogue, viol avec violence, enlèvement et séquestration. Il y a lieu de rappeler que dans son édition du 19 mai 2021, le quotidien El-akhbar, citant des sources proches de l'enquête avait affirmé qu'un des mis en cause avait affirmé avoir reçu une somme d'argent de ce baron pour mener une expédition punitive contre la famille des victimes, qui aurait, avant les faits, déposé une plainte pour menace contre lui. La victime cite des personnes qui n'ont

pas été inquiétées par la justice à l'instar d'une femme qui a participé activement aux faits mais dont le nom a disparu de l'arrêt de renvoi. Cette affaire qui est en train de susciter la mobilisation de l'opinion publique marocaine et des associations de défense des droits humains et des femmes, ne semble pas émouvoir le procureur général représentant du Roi qui, au lieu de se ranger du côté des victimes et défendre le droit des parties civiles, s'est rangé du côté des bourreaux en remettant en cause les accusations des victimes. Il a démenti que le viol ait été perpétré par 17 personnes comme l'affirment les victimes, une façon pour lui d'éloigner le concepteur de l'expédition punitive (le baron), du crime de constitution d'associations de malfaiteurs. Il va jusqu'à prendre la défense du greffe du tribunal en affirmant que les victimes et leur défense ont été avisées de la programmation de l'audience en appel pour le mois

de juin, mais que pour des motifs propres à l'administration judiciaire, elle a été programmée le 19 mai dernier. « Il tentera, dans ses déclarations, de disculper la gendarmerie royale, et la justice des accusations de collusion avec l'auteur des faits ». Cette affaire, et bien d'autres, montrent la puissance du lobby des trafiquants de drogue qui s'est offert, grâce à ses accointances avec le Makhzen et le palais royal, la servilité des services de la gendarmerie et même de la justice qui se dressent comme paravent pour l'absoudre de toutes ses crasses. D'ailleurs, la justice marocaine est souvent citée comme exemple d'institution où les droits des justiciables sont bafoués. Et la vidéo relatant le supplice des femmes violées de Salé n'est qu'une infime partie visible de l'iceberg de la corruption instituée comme mode de fonctionnement de l'administration du commandeur des croyants, sa majesté M6.

Slimane B.

À L'INVITATION DE SERGIO MATTARELLA

## Le président Tebboune en visite d'Etat en Italie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, entame aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Italie à l'invitation de son homologue italien, Sergio Mattarella, selon un communiqué de la Présidence de la République. « À l'invitation du président de la République d'Italie, M. Sergio Mattarella, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune entame à partir d'aujourd'hui une visite d'Etat de trois jours en République italienne », lit-on dans le communiqué. « Cette visite revêt une importance particulière dans le raffermissement des liens d'amitié historiques et le renforcement des relations bilatérales dans de nombreux domaines, notamment dans le volet économique, et ce, dans le cadre d'une vision nouvelle des deux Présidents visant à insuffler une nouvelle dynamique au dialogue et à la coopération stratégique entre les deux pays voisins

et amis », a ajouté la même source. Cette visite du chef de l'Etat intervient une semaine après celle effectuée en Turquie. Un déplacement présidentiel

de trois jours marqué par la signature de plusieurs accords dans le domaine économique entre Alger et Ankara.

F. G.

COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINE

### Atelier de formation à Alger sur l'enquête sur les crimes financiers complexes

Un atelier de formation sur "l'enquête sur les crimes financiers complexes" se tient du 24 au 26 mai à Alger, dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Justice et l'Ambassade des Etats-Unis à Alger, a indiqué hier un communiqué du ministère. L'atelier est encadré par "le bureau américain de développement, de l'aide et de la formation en matière de poursuites judiciaires (OPDAT)" relevant du département de justice des Etats-Unis au profit de 27 magistrats et cadres centraux spécialisés dans la lutte contre les crimes économiques et financiers, et des officiers de la police judiciaire. Des experts algériens participent également à l'animation de l'atelier" ajoute le communiqué. L'atelier vise, selon la même source, à "renforcer les capacités des participants en matière d'investigation sur les crimes financiers, y compris les crimes transfrontaliers, le financement du terrorisme, et les liens entre la cybercriminalité et le terrorisme".

APS

POUR LA REPRISE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

## Guterres appuie la position de l'Algérie sur la crise en Libye

La Libye d'il y a quelques mois qui avait repris avec le dialogue politique couronné par un consensus national sur l'organisation d'un processus électoral, n'est pas la même. Après le capotage des élections présidentielles prévues en décembre 2021, aujourd'hui, le pays prend une trajectoire vers l'inconnu. À tel titre que depuis mars dernier, deux Gouvernements parallèles sont entrés aux prises. D'un côté, Tripoli où siège le Gouvernement d'Abdelhamid Dbeibah, issu des accords politiques signés sous l'égide de l'ONU, de l'autre, il y a l'ex-ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha, parrainé par le Parlement de Tobrouk à l'Est. L'Algérie a tout récemment mis en garde contre toute reprise des hostilités et a appelé à la reprise du processus électoral. Dans son dernier rapport remis au Conseil de sécurité, le SG de l'ONU a plaidé la même cause auprès des décideurs libyens. « Les institutions et dirigeants politiques libyens ont la responsabilité de reprendre le processus électoral au plus vite au bénéfice des plus de 2,8 millions d'électeurs libyens inscrits qui comptaient voter (présidentielles, ndr) le 24 décembre 2021 », écrit le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans un rapport saisissant le Conseil de sécurité. Pour lui, et allusion aux deux Gouvernements belligérants, ils doivent « s'engager sans équivoque pour la tenue des élections présidentielle et parlementaire libres, équitables, inclusives et crédibles dans les meilleurs délais, sur la base d'un cadre constitutionnel et juridique convenu », insiste le chef de l'ONU. Estimant que le cessez-le-feu, conclu en octobre 2020, tient toujours la route, Guterres appelle « tous les acteurs » à « s'abstenir d'actions unilatérales qui pourraient aggraver les divisions existantes, déclencher des conflits et menacer les progrès durement acquis vers la stabilité et l'unité réalisées ces deux dernières années ». Le 18 mai passé, l'Algérie a exprimé ses inquiétudes quant à l'évolution de la situation sur le terrain libyen. Le MAE algérien dit suivre « avec une grande inquiétude » les derniers développements du pays frère, suite au déclenchement d'affrontements armés à Tripoli, appelant toutes les parties libyennes à éviter l'escalade. « L'Algérie suit avec une grande inquiétude les derniers développements survenus en Libye, pays frère, suite au déclenchement d'affrontements armés dans la capitale Tripoli et appelle toutes les parties libyennes à faire preuve de retenue et à éviter l'escalade, en plaçant l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute considération », lit-on dans un communiqué du porte-parole du MAE. « L'Algérie appelle toutes les parties libyennes à unifier leurs efforts pour réunir les conditions nécessaires à l'aboutissement du processus d'organisation d'élections libres et transparentes en tant que meilleur moyen permettant de consacrer la souveraineté du peuple libyen dans le choix de ses représentants et la réalisation de ses aspirations légitimes, de mettre fin à la crise et d'asseoir les fondements d'un État démocratique et moderne », conclut le document. Depuis 2011, la Libye est minée par une crise sécuritaire au lendemain de l'invasion opérée par les forces de l'OTAN dans ce pays voisin, et laquelle situation de chaos a été suivie par une autre crise d'ordre politico-institutionnelle.

Farid Guellil

À LA FAVEUR DE LA NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

# Zeghdar table sur une année industrielle « exceptionnelle »

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a indiqué que l'objectif de 2022 est de réaliser « une année industrielle exceptionnelle, soutenue par la nouvelle loi sur la promotion de l'investissement, qui vise à établir le principe de la liberté d'investissement et de l'initiative ».

En effet, dans son allocution hier à l'ouverture de la rencontre sur « la garantie financière, un mécanisme d'appui aux PME », Zeghdar a affirmé que la nouvelle loi sur l'investissement vise à renforcer les pouvoirs du guichet unique et à réduire considérablement les délais de traitement des dossiers d'investissement. Cette loi ajouta le ministre « incitera fortement les institutions algériennes à travailler dans un environne-



Ahmed Zeghdar, ministre de l'Industrie

ment favorable à l'investissement dans un système financier qui répond aux aspirations des entrepreneurs». Également Zeghdar a appelé à un travail dans le cadre d'une « approche économique intégrée en vue de promouvoir et de développer l'industrie algérienne, en tant que pilier de développement économique ». Par ailleurs, et à la même occasion le ministre de l'Industrie a affirmé que ladite rencontre s'inscrit dans le cadre des recommandations du président de la République qui a souligné « la nécessité de prendre en compte les préoccupations des opérateurs éco-

nomiques quant à l'achèvement et le développement de leurs projets ».

Il sera aussi question de trouver les meilleures solutions, explique le membre du gouvernement, au « problème du financement, notamment à la lumière du manque de garanties demandées pour couvrir les prêts bancaires, lorsque les investisseurs les demandent ». Pour ce faire, explique-t-il, les autorités publiques ont mis en place des « structures d'appui spécialisées dans le domaine des garanties financières, comme le FGAR, afin de faciliter l'accès des investisseurs aux prêts

bancaires, en particulier étant donné que les garanties données requièrent dans le cadre de la Loi des finances complémentaires de 2009, le caractère de garanties d'Etat ». L'autre objectif, enchaîne le ministre, est de fournir les « garanties adéquates pour les dossiers déposés au niveau des banques, notamment lorsque les conditions de l'efficacité économique et d'une étude suffisante du marché dans ses dimensions nationale et internationale sont réunies ». Sur la rencontre, le ministre indique qu'elle est centrée sur deux axes. Le premier est consacré aux « mécanismes d'appui aux PME par l'évaluation de leur réalité ainsi que les obstacles que ces entreprises rencontrent et leurs perspectives ». Le second porte sur la « facilitation de l'accès des PME aux divers mécanismes de financement auxquels le FGAR doit s'adapter ». Rappelant les conclusions de la conférence nationale sur la relance industrielle, Zeghdar cite celle liée à la délégation des pouvoirs aux banques partenaires FGAR pour leur permettre de garantir les prêts avec des plafonds financiers anticipatifs.

Sarah Oub.

MÉTRO D'ALGER

## Extension à long terme du réseau à 60 km et 58 stations

Le PDG de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA), Ali Arezki, a affirmé, hier, que l'Entreprise s'est fixée pour objectif d'étendre, à long terme, le réseau de transport par métro dans la capitale pour arriver à 60 km et 58 stations. Invité de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Arezki a précisé que l'EMA a mené des études d'extension des lignes du métro dans la capitale qui enregistre un trafic routier dense notamment du côté ouest. À ce propos, EMA a effectué des études d'extension du réseau du côté ouest de la capitale sur une distance de 26 km. La première étape de ce schéma concerne la réalisation d'une ligne reliant la Place des Martyrs à Chevalley sur une distance de 9,5 km et qui s'étendra ensuite à Ouled Fayet en passant par Cheraga d'une part et à Draria en passant par Dely Ibrahim, d'autre part, a-t-il indiqué. L'entreprise compte finaliser le projet d'extension du métro à partir du côté est sur la ligne reliant El-Harrach à l'Aéroport international d'Alger sur une longueur de 9,5 km, a-t-il ajouté. Il a été procédé, lundi, au lancement de l'opération de creusement pour relier le tunnel à la station de l'Aéroport international d'Alger au moyen d'un engin spécial (utilisé pour la première fois en Algérie), sous la supervision du Groupe Cosider, a fait savoir le Pdg de l'EMA. Selon M. Arezki, cette expansion, qui touchera 9 stations à travers 4 communes, est « très importante » car permettant de fournir des capacités de transport de près de 400 000 voyageurs/jour. L'EMA œuvre également à l'extension de la ligne Aïn Naâdja-Baraki, deux villes connues pour leur grande densité de population, et ce, sur une longueur de 4,4 km à travers 4 stations. Le P-dg a fait savoir, dans ce cadre, que les travaux de génie civil de cette expansion étaient « très avancés » d'un taux dépassant 78%, soulignant qu'après l'achèvement des travaux durant les mois prochains, il sera procédé au lancement des travaux de réalisation du système intégré pour son entrée en service à l'horizon 2025. Concernant le projet de tramway de Mostaganem, le même responsable a estimé que les travaux devraient être achevés en juin prochain, pour lancer, ensuite, l'opération de mise en service non commerciale en date du 5 juillet, et ce, dans le souci de s'assurer de l'efficacité des systèmes de sécurité. M. Arezki a également annoncé que son entreprise avait effectué des études pour la réalisation des lignes de tramways des villes de Batna et Annaba, en sus des études des projets de tramways des villes de Blida, Tlemcen et Béjaïa. S'agissant des projets de téléphériques, le même responsable a fait savoir que l'EMA a effectué des études concernant les villes de Constantine, Béjaïa et Beni Saf.

APS

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

## Les syndicats peuvent désormais former des coalitions

Le texte portant amendement de la loi 90-14 relative aux modalités d'exercice du droit syndical a été publié au Journal officiel (n°30). L'article 4 de la loi est amendé de sorte à autoriser les coalitions et les confédérations à se créer. « Les organisations syndicales de travailleurs salariés et d'employeurs, constituées légalement, peuvent se constituer en fédérations, unions ou confédérations, quels que soient la profession, la branche ou le secteur d'activité auxquels elles appartiennent. Les fédérations, unions ou

confédérations ont les mêmes droits et obligations que ceux applicables aux organisations syndicales et sont soumises, dans l'exercice de leur activité, aux dispositions de la présente loi », lit-on dans le texte de la loi n°22-06 du 25 avril modifiant la loi 90-14. À la faveur de l'amendement, les coalitions et les confédérations autonomes pourront se former légalement. Le nouveau texte explique avec détails les conditions de création de fédérations et confédérations. Il est indiqué que « la fédération est constituée d'au

moins trois organisations syndicales de travailleurs salariés ou d'employeurs, constituées légalement conformément aux dispositions de la présente loi. L'union ou la confédération est constituée d'au moins deux fédérations, ou d'au moins cinq organisations syndicales de travailleurs salariés ou d'employeurs, constituées légalement conformément aux dispositions de la présente loi », lit-on dans l'article 4 bis, qui spécifie le dossier de déclaration de constitution.

Ania Nch

HADJ 2022

## Le coût fixé à 856 100 DA pour les Algériens

L'Office national du Hadj et de la Omra a fixé le coût du pèlerinage aux Lieux saints pour cette année à 856 100 DA, frais de billet d'avion inclus. À cette occasion, l'Office a appelé les Algériens éligibles à accomplir le Hadj à s'adresser, dans les plus brefs délais aux services des communes de leurs résidences en vue d'obtenir le document certifiant de leur éligibilité. Par la suite, les candidats éligibles sont invités à se présenter aux commissions de santé de wilayas, munis du certificat d'éligibilité ou le carnet de Hadj, en vue de subir les examens médicaux et les vaccins nécessaires, pour voyager en Arabie saoudite et ainsi obtenir le carnet de santé et le cer-

tificat d'éligibilité pour accomplir le rite du hadj. Aussi, les candidats éligibles et déjà vaccinés contre le covid-19 sont invités à se rendre aux centres de vaccination, munis du passeport biométrique et la carte d'identité nationale, afin de se faire délivrer le passeport sanitaire comportant le QR Code. En ce qui concerne les non-vaccinés contre le Covid-19, ils sont invités à le faire pour obtenir leur passeport sanitaire. L'Office national du Hadj et de la Omra précise que d'autres mesures vont suivre et qu'elles seront annoncées en fonction des délais qui leur sont impartis. Pour rappel, l'Arabie saoudite avait annoncé sa décision d'autoriser un million de pèlerins, nationaux

et étrangers, à accomplir le rituel du Hadj cette année. En 2020, Ryadh a suspendu la campagne du Hadj à cause de la pandémie de Covid-19, avant de l'autoriser à nouveau

pour des résidents en 2021. Pour le Hadj 2022, l'Arabie saoudite a attribué un quota de 19 697 places pour les Algériens.

A. Nch.

TRANSPORT MARITIME

## Les prix des billets réduits de 50%

Le directeur commercial de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV), Karim Bouzenad, a annoncé une baisse de 50% des tarifs des billets du transport maritime, qualifiant de « faux » les prix évoqués ça et là. S'exprimant hier sur le plateau d'une chaîne de télévision privée, Bouzenad a fait savoir que l'ENTMV a baissé les prix des billets de 50%, ce qui explique cette demande importante par rapport à d'autres compagnies étrangères. À ce titre, il a souligné que le système de réservation a été saturé il y a quelques jours en raison des demandes qui ont dépassé, selon lui, 10 000 par jour. Sur ce sujet, le même responsable a indiqué que toutes les réservations vers Alicante sont épuisées jusqu'au mois de septembre et c'est quasiment le même cas pour les traversées vers Marseille. Par ailleurs, Bouzenad a révélé que le navire Tariq Ibn Ziad va reprendre la mer fin juin prochain. Il est à rappeler, par ailleurs, que l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) avait annoncé l'ouverture, lundi dernier, des ventes des titres de transport concernant le voyage hebdomadaire autorisé sur les trajets Alger-Marseille-Alger et Oran-Alicante-Oran pour la période allant de juin 2022 à septembre 2022.

A. Nch.

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE AUJOURD'HUI

# Le continent face aux rivalités géostratégiques de pays riches

Les peuples du continent africain en particulier et dans le reste du monde en général commémorent, aujourd'hui, « la Journée mondiale de l'Afrique », coïncidant avec l'anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), l'ancêtre de l'actuelle Union africaine, dans un contexte exceptionnel.

Un contexte exceptionnel, en effet, marqué par les conséquences socio-économiques de la pandémie sanitaire, l'aggravation de la question de la sécurité alimentaire, la difficile mission de l'instauration d'une paix durable dans des régions de notre continent, par la résolution de ses crises et des conflits qui le minent et fragilisent ses capacités de résistance à la férocité de la mondialisation et ses acteurs. Célébrée le 25 mai de chaque année, date de la signature des accords de l'OUA en 1963, représentant et symbolisant le combat des peuples africains, pour la libération et l'indépendance, et aussi pour le développement et le progrès économique, social, et culturel, l'Union africaine (UA) célèbre aujourd'hui cette date, via une conférence virtuelle. La célébration se tient, sous le thème : « Bâtir une résilience en matière de sécurité nutritionnelle sur le continent africain : renforcer les systèmes agroalimentaires et les systèmes de santé et de protection sociale pour accélérer le développement socio-économique et du capital humain ». Si pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) ils seront 18 millions de personnes dans la région du Sahel à être confrontées, au cours des trois prochains mois, à une insécurité alimentaire sévère. Pour des experts et des observateurs des conséquences sur



l'Afrique, des événements sur la scène internationale, les sanctions occidentales contre la Russie, dans le sillage de la guerre en Ukraine font peser un risque de famine, non pas en Russie, comme le répètent les responsables occidentaux, à leur tête les États-Unis, mais dans le reste du monde, citant « particulièrement en Afrique » affirment-ils. D'ores et déjà, la flambée des prix des produits alimentaires et autres a fortement impacté le quotidien des Africains, de larges couches de population de pays pauvres sur notre continent ont plongé dans le carré de la pauvreté. Dimanche dernier, le président en exercice de l'Union africaine, le président sénégalais Macky Sall a déclaré, à l'occasion de sa tournée africaine que « le conflit en Ukraine affecte l'Afrique et se déroule sur un autre continent » affirmant que « pour l'Afrique, nous voulons la paix » a-t-il précisé. Auparavant le secrétaire général de l'ONU avait déjà sonné l'alarme, lorsqu'il a exprimé aux responsables occidentaux, la demande d'exclure dans leur embargo contre la Russie « les engrais à

base de potasse », car il est impossible d'acheter ces engrais à base de potasse en Afrique, alertant sur « une famine qui se prépare ». En effet, les pays africains notamment ceux de la région subsaharienne sont confrontés aux conséquences du conflit en Ukraine, dont celle de la flambée des prix et la rareté des produits, alors qu'ils commençaient à peine à remédier aux séquelles sociales et économiques de la Covid-19 pour pouvoir aussi faire face aux impacts des changements climatiques causés par les pays riches, la désertification, la dégradation des surfaces agricoles, la sécheresse, l'exode des populations rurales... À cela s'ajoute les crises et les problèmes épineux et complexes de la violence, l'insécurité, les conflits, les trafics maffieux de traite humaine, drogue...

## LA DÉCOLONISATION DANS LE CONTINENT DEMEURE... INACHEVÉE

La célébration par la communauté internationale de la journée mondiale de l'Afrique devrait être significative voire avoir tout son sens, notamment par l'affirmation d'une réelle volonté politique à

assumer ses responsabilités, concernant la dernière question de décolonisation inscrite à l'ONU, le Sahara occidental, par l'achèvement du processus de décolonisation de ce territoire africain. Il est à noter que parallèlement, dans la poursuite du cycle de conférences lancé depuis 2012 à l'ONU, un débat sur la place de l'Afrique dans le 21e siècle sera animé vendredi prochain à Genève, autour de « L'Afrique dans la géopolitique internationale : souveraineté et démocratie ». Les sujets abordés et qui reviennent d'une manière récurrente lors de ce genre d'événement mettent en lumière, certes les efforts des pays africains visant la réalisation impérative des objectifs stratégiques de l'UA, pour lesquelles elle a été créée, en 1963 et qu'aujourd'hui le monde célèbre son anniversaire, par « la journée mondiale de l'Afrique », en l'occurrence l'achèvement de la décolonisation au Sahara occidental et donc de l'Afrique, le règlement des conflits armés, la préservation de la paix et en fin, la démarche africaine en cours visant à répondre par des solutions africaines aux problèmes que rencontre le continent africain. La célébration de la journée mondiale de l'Afrique intervient aussi, au moment où la jeunesse africaine manifeste son attachement aux principes et valeurs, pour lesquelles, Les Sankara, les Hached, Les Abderrahmane Taleb, les Lumumba, les Mandelas, les El-Wali Mustapha Sayed et les Djamilates africaines ont brandi dans leur différents mais convergents combats, pour la libération de l'Afrique et son progrès. Le débat verra des intervenants aborder différentes questions s'y référant, telles que « L'architecture mondiale pour la préparation, la prévention et la riposte face aux épidémies et pandémies : quel rôle pour l'Afrique? », continent qui à ce jour est privé de milliers de doses de vaccin contre la Covid-19, alors que les pays riches sont confrontés aux problèmes de préemption de millions de doses, un gâchis.

Karima Bennour

ALGÉRIE – MAURITANIE

## Les deux postes frontaliers de Tindouf réceptionnés en octobre 2022

Les deux postes frontaliers, Chahid Mostefa Benboulaïd en cours de réalisation entre l'Algérie et la Mauritanie, devront être réceptionnés en octobre prochain après la réduction des délais de réalisation de 24 à 12 mois, ont indiqué lundi des responsables de la Direction des équipements publics lors d'une visite d'inspection du directeur général des douanes, Noureddine Khaldi.

L'Algérie prend en charge la réalisation de ses deux postes dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 60% avec un enveloppe financière de plus de 34 millions DA, selon les explications fournies par le directeur des équipements publics de la wilaya, Fateh Slim.

Par ailleurs Le premier responsable des douanes a été, hier, pour sa visite dans la wilaya avec, au programme, l'inspection du siège de l'inspection des douanes en sus d'une rencontre

avec les opérateurs économiques. en inspectant les chantiers, le DG des Douanes a mis l'accent sur le respect des normes internationales dans la réalisation de ces infrastructures, formant le vœu de voir les entreprises de réalisation honorer leurs engagements quant au respect des délais, le poste frontalier a été inauguré le 19 août 2018 par les autorités algériennes et mauritaniennes au niveau de la consolidation de la coopération sécuritaire et de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, dans l'intérêt des deux pays,

De plus, Khaldi a visité auparavant le poste frontalier temporaire où il a suivi un exposé sur l'activité d'exportation via ce poste, Le bilan des services douaniers a fait état de l'exportation de plus de 10 000 tonnes de produits algériens vers la Mauritanie à travers ce poste durant les 4 premiers mois de 2022. Plus en détail, il s'agit de

240 opérations d'exportation effectuées par des opérateurs économiques algériens vers le marché mauritanien représentant une valeur de plus de 854 millions DA, en 2021, les mêmes services ont enregistré 438 opérations d'exportation de quelque 14 000 tonnes pour une valeur de plus de 14,8 milliards DA.

Concernant l'import autorisé depuis 2021, il s'agit de l'importation d'un volume dépassant 4,4 tonnes de produits, essentiellement des produits halieutiques pour une valeur de plus de 11 millions DA. De son côté Khaldi a affirmé, lors d'une déclaration à la presse, que cette visite intervenait sur recommandation des pouvoirs publics afin de booster le commerce extérieur et relancer les postes frontaliers du pays.

Le poste frontalier Chahid Mostefa Benboulaïd avec la Mauritanie, pays frère, ne diffère point des autres postes ter-

restres. Nous espérons, à travers cette visite, inciter les cadres et agents douaniers au niveau de Tindouf à davantage de disponibilité, notamment au niveau de ce poste, a-t-il déclaré, relevant une grande mobilisation des autorités locales pour accélérer la réalisation des deux postes, dans une forte volonté qu'anime également les corps de sécurité, en tête desquels l'Armée nationale populaire pour concourir à la réussite de cette importante réalisation, a ajouté Khaldi.

Ainsi, le DG des douanes poursuit que cette visite est de s'enquérir de l'état des unités des douanes à Tindouf, notamment au niveau du poste, assurant avoir donné des orientations quant à l'impérative accélération de l'opération de délivrance des déclarations douanières à l'import et à l'export, il a également donné des consignes pour oeuvrer à donner un nouveau souffle à ce poste qui aura

certainement un impact positif sur les populations locales, en matière de résorption du chômage et l'augmentation de la dynamique commerciale vers la Mauritanie et les pays de l'Afrique de l'Ouest, Les efforts se poursuivront pour atteindre l'objectif de réalisation de plus de 7 milliards \$, a-t-il affirmé.

Enfin, Cette infrastructure frontalière, entre l'Algérie et la Mauritanie, constitue un apport qualitatif aux relations de coopération bilatérale et un moyen de facilitation des déplacements et passage des personnes et d'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays, d'une part, ainsi qu'avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, d'autre part. Il se veut aussi un moyen de consolidation de la coopération sécuritaire et de lutte contre le terrorisme et le crime organisé, dans l'intérêt des deux pays.

A. Mounir

IRAN

# Des milliers de personnes aux funérailles d'un colonel tué à Téhéran

Des milliers d'Iraniens ont rendu, mardi, un dernier hommage à un important officier des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de l'Iran, tué par balles à Téhéran. Le colonel Sayyad Khodai a été tué dimanche par deux motards qui ont ouvert le feu sur lui dans l'est de la capitale iranienne alors qu'il rentrait chez lui. Il a été atteint de cinq balles, selon l'agence officielle Irna.



Ph: DR

L'Iran a accusé des "éléments liés à l'arrogance mondiale", une expression faisant référence aux États-Unis et à leurs alliés dans la phraséologie officielle iranienne, de ce meurtre. Iribnews, le site de la télévision d'État, a présenté l'officier tué comme un membre de la Force Qods, l'unité d'élite des Gardiens de la Révolution en charge des opérations extérieures. La victime était "connue" en Syrie, pays en guerre où l'Iran aide militairement le régime de Bachar al-Assad. Les funérailles ont commencé le matin sur la place Imam-Hosseïn à Téhéran, avec l'hymne national iranien, la récitation du Coran et des chants religieux honorant les Iraniens tombés en "martyrs" en Syrie. La foule a ensuite accompagné le véhicule militaire transportant le cercueil couvert dans un

drapeau iranien, jusqu'à la place Shohada, près de 1,5 km plus loin, à proximité du lieu où Sayyad Khodai a été tué. Des participants ont brandi des drapeaux chiites mais aussi des photos de militaires iraniens morts en Irak, pays voisin où l'Iran exerce une grande influence, et en Syrie ainsi que celles de combattants de la guerre Iran-Irak (1980-1988). "Mort à l'Amérique" et "Mort à Israël", ont-ils crié occasionnellement sur le chemin.

Au passage du cortège, sur un panneau publicitaire les mots "vengeance terrible" accompagnent un portrait du général Qassem Soleimani, ancien chef de la Force Qods, éliminé en Irak dans un raid américain à Bagdad en janvier 2020. Le chef des Gardiens de la Révolution, le général Hosseïn Salami, ainsi que le général de brigade Esmail Qaani, commandant de la Force Qods, ont assisté aux funérailles. L'état-major interarmées iranien a

annoncé lundi l'ouverture d'une enquête sur les "circonstances exactes de l'assassinat" de Khodai. Et le président Ebrahim Raïssi a affirmé que son meurtre serait "vengé".

Né en 1972 dans la ville turcophone de Mianeh dans la province d'Azerbaïdjan oriental (nord-ouest), Sayyad Khodai doit être enterré dans le carré des martyrs au cimetière Behesht-e Zahra dans le sud de Téhéran.

En novembre 2020, une autre importante figure iranienne, le physicien nucléaire Mohsen Fakhrizadeh, a été tué près de Téhéran dans une attaque contre son convoi imputée par l'Iran à Israël. Israël et les États-Unis sont des pays ennemis de l'Iran. Téhéran ne reconnaît pas l'existence de l'État d'Israël et ses liens diplomatiques avec Washington sont rompus depuis 1980.

PAKISTAN

## Arrestation de centaines de partisans de l'ex-Premier ministre

Des centaines de partisans de l'ancien Premier ministre pakistanais, Imran Khan, ont été arrêtés par la police dans la nuit de lundi à mardi, avant une manifestation prévue par son parti à Islamabad, rapportent des médias, citant des sources policières. M. Khan a été renversé le 10 avril par une motion de censure. Son parti, le Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI, Mouvement du Pakistan pour la justice), tente, depuis, de mobiliser la rue pour accentuer la pression sur le gouvernement de coalition et obtenir la convocation d'élections législatives anticipées. "Plus de 200 partisans du PTI ont été arrêtés au Pendjab", a déclaré, sous couvert d'anonymat à l'AFP, un responsable de la police de Lahore, capitale de cette province. "Nous avons perquisitionné des maisons et arrêté plusieurs d'entre eux". Un autre responsable policier a confirmé l'information, également sous couvert d'anonymat, précisant que ces personnes avaient été arrêtées pour trouble à l'ordre public et restaient en détention. L'ancien ministre de l'Information du gouvernement PTI, Fawad Chaudhry a accusé la police d'avoir mené ces perquisitions sans mandat, et arrêté plus de 400 personnes. La police n'a pas officiellement commenté ces informations. Le gouvernement du Premier ministre, Shehbaz Sharif, a accusé Imran Khan de vouloir répandre "le chaos et l'anarchie" dans le pays.

PRÉSIDENTIELLES AU BRÉSIL

## Doria retire sa candidature, la troisième voie fragilisée

L'ancien gouverneur de l'État de Sao Paulo, le social-démocrate Joao Doria, a annoncé lundi qu'il se retirait de la course présidentielle, une décision qui fragilise davantage la "troisième voie" promue par le centre contre la polarisation gauche-droite. "Pour ce qui est des élections de cette année (2 octobre prochain), j'annonce mon retrait le cœur blessé, mais avec une âme légère", a déclaré Doria lors d'une conférence de presse. Doria, crédité de 5 % des intentions de vote, a fait marche arrière en raison de résistances croissantes au sein du Parti social-démocrate brésilien (PSDB), malgré le fait qu'il avait été choisi comme candidat à la présidence lors des primaires de cette formation politique. Le parti de l'ancien président Fernando Henrique Cardoso prévoit une réunion ce mardi pour renforcer la position du parti aux prochaines élections et choisir un candidat de consensus avec les autres partis de la coalition "Mouvement démocratie et citoyenneté". Le bloc

politique tente ainsi de faire face à la polarisation entre le président de droite Jair Bolsonaro, candidat à sa réélection, et l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, favori dans les sondages à moins de cinq mois des élections. Dans son discours, prononcé aux côtés de sa femme et d'autres leaders du parti, Doria a souligné que le pays avait besoin d'une alternative pour servir les électeurs qui rejettent les extrêmes. Selon les médias locaux, la sénatrice Simone

Tebet est le candidat le plus probable pour assumer la candidature de la troisième voie. Avant le retrait de Doria, elle était créditée d'environ 2% des intentions de vote. Doria est la deuxième grande figure de la troisième voie à se retirer de la course présidentielle. L'ancien juge et ancien ministre de la Justice, Sergio Moro, avait annoncé, en mars dernier, qu'il renonçait à disputer les présidentielles, pour lesquelles il figurait comme le troisième favori.

SOMALIE

## Le nouveau président donnera la priorité à l'unité et aux réformes économiques

Le nouveau président somalien Hassan Sheikh Mohamud, qui a officiellement pris ses fonctions lundi, s'est engagé à donner la priorité à l'unité et aux réformes économiques dans le pays. M. Mohamud, qui a été élu le 15 mai, a salué son prédécesseur Mohamed Abdullahi Mohamed - surnommé Farmajo - pour le transfert pacifique du pouvoir, et a déclaré qu'il n'hésiterait pas à consulter le président sortant sur certaines questions urgentes au cours de son mandat. "Je remercie Farmajo pour son service à la Somalie. Je m'engage à travailler uniquement pour le peuple somalien et dans son intérêt. Nous progresserons et prospérerons ensemble", a indiqué M. Mohamud lors d'une brève cérémonie dans la Villa Somalia à Mogadiscio, la capitale du pays. Lors du transfert du pouvoir, Farmajo a quant à lui exhorté les citoyens à apporter un soutien total au nouveau président, et à travailler avec M. Mohamud dans l'accomplissement de ses devoirs constitutionnels. Le nouveau président s'est engagé à renforcer la sécurité dans tout le pays en remaniant les agences de sécurité au cours des trois prochains mois. Dans l'immédiat, le nouveau dirigeant somalien a pour tâche de nommer un nouveau Premier ministre, qui devra être approuvé par le parlement avant de pouvoir former un conseil des ministres.

CENTRAFRIQUE

## Au moins huit soldats tués dans une attaque armée

Des rebelles ont mené une attaque contre une position de l'armée centrafricaine dans la ville minière de Nzacko, dans la préfecture du Mbomou (sud-est), faisant au moins 8 morts, ont indiqué mardi les autorités locales et des médias locaux. D'après le journal local Corbeau News, "l'attaque a été menée par des éléments rebelles de l'Alliance de forces pour la paix et le développement (AFPD)". "Au moins huit soldats centrafricains ont été tués par des éléments rebelles et plusieurs autres blessés alors que certains ont été pris en otage", a indiqué Adja Kaltouma Gandja, maire de la ville de Nzacko. Le bilan provisoire rapporté par Corbeau News, est plutôt revu à la hausse à Nzacko où l'exploitation artisanale de diamants est active dans la commune. Le journal centrafricain a indiqué qu'il y a eu "onze morts du côté de l'armée nationale, et deux du côté des rebelles. Tandis qu'un soldat Faca (Forces armées centrafricaines, NDLR) a été fait prisonnier et six rebelles seraient blessés au cours de l'attaque". Dans un article publié le 2 février dernier, la Radio Ndeke Luka en RCA avait indiqué que "la situation sécuritaire est toujours préoccupante à Nzacko". Dans une déclaration faite en juillet 2021, l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF) a souligné que "durant la majeure partie de l'année 2021, le village de Nzacko est resté inaccessible aux organisations humanitaires, à cause des combats et de l'insécurité générale dans cette zone. Certains habitants sont restés cachés dans la forêt, par peur des attaques, sans accès aux soins de santé". Les équipes MSF sont parvenues à retourner à Nzacko en juillet 2021, pour venir en aide à ces populations coupées du reste du pays.

PALESTINE

## Des dizaines de colons envahissent la Mosquée Al-Aqsa

Des dizaines de colons juifs se sont introduits mardi dans la Mosquée Al-Aqsa sous une haute escorte des forces de l'occupation sioniste, selon des sources locales palestiniennes. Les colons ont pris d'assaut Al-Aqsa par la porte des Magrèbins, et effectué des tours provocants dans les esplanades de la Mosquée sainte, selon ces sources, citées par l'agence de presse palestinienne, WAFA. La présidence palestinienne a mis en garde contre l'autorisation de la "Marche des drapeaux" dans la ville sainte d'El-Qods occupée, prévue le 29 mai courant, et condamné la décision du tribunal des autorités de l'occupation sioniste d'autoriser aux colons juifs à effectuer des rituels talmudiques dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa.

**AFFAIRE DELORT**

# Belmadi sera-t-il inspiré par Halilhodzic ?

Comme tout le monde le sait, l'attaquant Andy Delort a réussi une fin de saison extraordinaire en s'illustrant par un triplé lors du dernier match de son équipe l'OGC Nice en championnat de France samedi passé en renversant à lui seul le Stade de Reims (3-2), conduisant le club de la Côte d'Azur aux tours préliminaires de la coupe de la Conférence européenne la saison prochaine.



Phs : DR

Parallèlement à ses performances dans le championnat français, l'avenir du joueur en équipe nationale algérienne a toujours été évoqué depuis octobre dernier, après avoir eu des ennuis avec l'entraîneur Djamel Belmadi, suite à sa demande d'être dispensé de ses obligations avec les Verts pour se consacrer à l'OGC Nice qu'il venait de rejoindre à l'époque.

Et même le joueur de 30 ans, qui n'avait pas apprécié le fait de se retrouver comme troisième choix de Belmadi derrière Slimani et Bounedjah, a émis le vœu de retrouver les Fennecs, il fait toujours face au veto du coach national qui refuse de le réintégrer dans son effectif.

Pour d'aucuns, il s'agit là d'une mission délicate, vu que l'entraîneur national est réputé pour être quelqu'un qui ne

fait pas machine arrière après avoir juré de ne pas lui faire appel tant qu'il est en tête de la sélection. Mais les plus optimistes évoquent trois affaires antérieures, similaires à l'affaire Delort, qui pourraient servir d'exemple au joueur pour entretenir l'espoir de réintégrer les Verts et participer au processus de reconstruction qu'il s'appête à lancer Belmadi après l'échec de l'Algérie de se qualifier au prochain Mondial.

L'affaire la plus célèbre qui revient aux esprits dans ce registre, est celle concernant l'attaquant Karim Benzema et l'entraîneur de l'équipe de France Didier Deschamps. La star du Real Madrid a été éloignée des rangs des "Bleus" pendant 6 ans, exactement depuis 2015. Mais cela ne l'a pas empêché de faire son retour lors de "l'Euro 2020". Pourtant, avant ce rendez-vous, il s'était permis d'entrer dans une guerre de déclarations par presse interposée

avec le sélectionneur de France à cause de l'affaire Mathieu Valbuena.

Depuis, tout le monde pensait que la carrière internationale du joueur d'origine algérienne était terminée, car personne ne pouvait imaginer le voir à nouveau évoluer sous la coupe de Deschamps. Mais tout a fini par rentrer dans l'ordre des années après, et ce, au grand bonheur des supporters français.

Quant à la deuxième histoire, elle est liée à la star du Milan AC, Zlatan Ibrahimovic, qui était entré dans une guerre des mots avec l'entraîneur suédois Jan Ederson, allant jusqu'à le qualifier de raciste et d'autres mots offensants, en raison de la situation de son compatriote et l'actuel joueur de Tottenham Dejan Losevsky. Malgré cela, "Ibra" est revenu, en mars 2021, après 5 ans d'absence pour jouer sous les ordres de l'entraîneur Ederson, comme si de rien n'était.

Sur le plan arabe, l'entraîneur Vahid Halilhodzic et son joueur de l'équipe nationale marocaine, Nasir Mazrawi viennent d'enterrer leur hache de guerre. Les deux hommes se sont réconciliés après leur rencontre la semaine dernière à Amsterdam, malgré tout ce qui s'est passé entre eux, au point où le joueur est allé jusqu'à annoncer sa retraite internationale. Mais la raison a fini par l'emporter et la future recrue du Bayern Munich va désormais réintégrer les rangs des Lions de l'Atlas appelés à disputer le Mondial en fin d'année en cours.

Pourtant, tout le monde en Algérie connaît la mentalité de Halilhodzic pour être passé à la tête des Verts entre 2013 et 2014. En consentant à faire des concessions, le technicien bosnien pourrait bien donner des idées à Belmadi pour passer l'éponge lui aussi dans l'affaire Delort.

Hakim S.

PRESSENTI POUR REJOINDRE LA SÉLECTION NATIONALE DÈS LE PROCHAIN STAGE

## Zedadka s'appête à franchir un nouvel échelon dans sa carrière

Le latéral droit franco-algérien, Akim Zedadka, pressenti pour faire son baptême de feu en sélection algérienne dès le prochain stage qui débute fin mai en cours, s'appête à franchir un nouvel échelon dans sa carrière footballistique professionnelle.

En effet, via son compte Instagram, le joueur de 26 ans a annoncé officiellement son départ de son club Clermont Foot où il a passé trois saisons au cours desquelles il a contribué dans son accession en Ligue 1 en fin d'exercice dernier et dans le maintien parmi l'élite au terme de la saison actuelle.

«Je suis fier d'avoir pu écrire quelques pages de l'histoire de ce club à vos côtés. Je m'en vais le cœur léger, mais avec le sentiment du devoir accompli. Une montée en Ligue 1 et un maintien en prime. (...) Ces trois ans de bonheur resteront gravés à jamais!», a-t-il écrit.

En fin de contrat le mois prochain, l'ancien joueur du RC Lens a pu se révéler au grand public en étant auréolé du titre de meilleur latéral droit en Ligue 2 BKT lors



de la saison 2020/2021. Puis, en s'illustrant comme l'un des hommes clés de la première saison clermontoise dans l'élite du football français, ce qui lui a valu l'inté-

rêt de plusieurs clubs de l'Hexagone. Sous le maillot clermontois, Akim Zedadka a disputé en trois ans 99 matchs toutes compétitions confondues pour deux buts inscrits et trois passes décisives délivrées.

Déjà annoncé en mars, l'Algérien se dirige dès à présent vers le Lille OSC où un bail de trois saisons l'attend avec les Dogues. Une nouvelle confirmée par son petit frère, Karim Zedadka, prêté par le Napoli à Charleroi. Toujours sur Instagram, Karim Zedadka a posté un montage photo représentant les deux frères vêtus pour l'un du maillot napolitain et l'autre du maillot lillois. L'officialisation de la signature d'Akim Zedadka à Lille pourrait ainsi intervenir dans les tout prochains jours. De quoi permettre au joueur d'arriver au regroupement de la sélection nationale avec le moral bien gonflé, surtout qu'il est face à une chance inouïe pour s'imposer d'entrée comme titulaire à part entière profitant de l'indisponibilité du titulaire en poste, Youcef Attal, blessé, et la méforme de Hocine Benayada.

H. S.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**





ORAN. NOUVELLE AÉROGARE

# Début des essais techniques des passages menant aux avions

Les essais techniques des passages télescopiques pour passagers menant aux avions ont débuté à la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette infrastructure.

Le directeur de l'aéroport Nadjib Benchenine a indiqué à l'APS qu'un exercice d'essai technique des six passages télescopiques a été réalisé dimanche à la nouvelle aérogare de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, en coordination avec la compagnie Air Algérie, a indiqué à l'APS le directeur de cette infrastructure, soulignant que ces essais ont été concluants à 100%. "Les essais techniques de la nouvelle aérogare sont en voie d'achèvement, sachant que 29 lots ont été achevés, à l'instar des escalators, les équipements de climatisation, des pompes, le salon, l'éclairage interne et externe, entre autres", a précisé M. Benchenine. Ces installations ont reçu le certificat de réception temporaire, alors que deux lots concernant les tapis roulants transportant les bagages et l'affichage des vols sont en voie d'achèvement. Tous les essais menés jusqu'à présent ont été réussis, a assuré le même responsable. Les expériences techniques d'éclairage par l'énergie solaire de la nouvelle aérogare ont été récemment achevées, après l'installation de 4.550 panneaux photovoltaïques de haute qualité sur une superficie de 14.500 m<sup>2</sup> au niveau du toit de cette installation. Ce projet permettra,



dès sa mise en service, de récupérer 25% de l'énergie qui alimentera l'aérogare pour devenir le premier aéroport au niveau africain à fonctionner à l'énergie solaire, a-t-il indiqué. Le même responsable a souligné que le groupe "Cosider" travaille actuellement avec le bureau d'études pour préparer les dossiers de réception temporaire de chaque lot, après l'achèvement de la phase des essais techniques, notant que la station entrera en service en juin prochain. Il a également affirmé que cette nouvelle installation sera prête à accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19e édition de Jeux méditerranéens, prévue du 25 juin au 6 juillet prochains. La capacité de traitement de la nouvelle aérogare est estimée à 3,5

millions de passagers par an, extensible à 6 millions de passagers annuellement. Le projet comprend également l'achèvement de la zone de fret selon les normes internationales en vigueur, couvrant une superficie de 4.000 m<sup>2</sup>.

L'aérogare dispose également d'un parking de trois étages pouvant accueillir 1.200 véhicules, ainsi qu'un autre parking extérieur d'une capacité similaire. Une nouvelle route à deux voies, longue de deux kilomètres et menant à la nouvelle aérogare, a également été achevée, y compris l'installation de l'éclairage public et les espaces verts pris en charge par l'entreprise de gestion des services aéroportuaires de l'Ouest.

CONSTANTINE. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

## Raccordement de plus de 270 foyers

Pas moins de 273 foyers, répartis sur trois communes de la wilaya de Constantine, ont été raccordés au réseau d'électricité, au titre du premier semestre de l'année 2022, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine. Le raccordement de plus de 270 foyers au réseau d'électricité, réalisé, à la fin de la dernière semaine, s'inscrit dans le cadre du programme tracé par les autorités locales portant extension du réseau d'électricité aussi bien en zones urbaines que rurales, a indiqué à l'APS le chargé de l'information et de la communication auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, Karim Boudoula. Il s'agit, a détaillé M. Boudoula de 200 habitations dans la commune de Zighoud Youcef, 50 foyers dans la localité de Beni H'midine relevant de la zone Nord-ouest de Constantine, et 23 autres faisant partie d'un lotissement privé dans la cité Daksi Abdeslam, au chef-lieu de wilaya. L'alimentation de ces habitations en électricité a nécessité l'installation de cinq (5) postes transformateurs en plus d'un réseau de basse tension souterrain et aérien global

d'environ 5 km, a fait savoir la même source, soulignant que ces nouvelles réalisations visent l'amélioration des conditions de vie des populations concernées. Par ailleurs, et en dépit des investissements réalisés par cette entreprise publique, au titre des programmes de développement affectés à cette wilaya, le nombre des créances a connu une nette augmentation ces dernières années, a-t-il

regretté. A cet effet, le chargé de communication de cette direction a fait savoir que les dettes des abonnés ordinaires, accumulées durant les quatre premiers (4) mois de l'année 2022 (électricité et gaz) ont atteint 903,24 millions DA, tandis que ceux concernant les établissements à caractère économique ont dépassé 265 millions DA. M. Boudoula a encore détaillé que pas moins de 964 millions DA

concernent les créances des abonnés administratifs, dont des assemblées populaires communales (APC) et des structures relevant du secteur de l'Éducation nationale, alors que les dettes enregistrées auprès d'entreprises du secteur des Travaux publics sont évaluées à 139,89 millions DA. Il est à signaler que le taux de couverture en électricité a dépassé actuellement les 98 % à l'échelle de la wilaya.

SKIKDA. DURANT LES 4 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

## Exportation de plus de 325 000 tonnes de Clinker

L'Entreprise portuaire de Skikda a exporté 325.415 tonnes de Clinker durant les quatre premiers mois de l'année 2022, a-t-on appris lundi auprès de cette entreprise. Avec l'exportation de cette quantité de Clinker, l'entreprise portuaire de Skikda aura dépassé l'objectif annuel tracé, estimé à 274.907 tonnes, a déclaré à l'APS le chargé de communication et de l'information de l'entreprise, Abdelmalek Hamidecha. Ce résultat est le fruit des mesures de facilitation prises pour encourager et accompagner les opérateurs économiques et promouvoir les exportations, a précisé la même source. Le Clinker a été exporté depuis le port de Skikda vers plusieurs marchés européens, africains et américains, à l'instar de l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, le Sénégal, le Nigeria et le Mexique, a fait savoir le même responsable. M. Hamidecha a ajouté que cette quantité de Clinker a été exportée par 4 opérateurs économiques, dont le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et le complexe "Lafarge Algérie", ajoutant que quatre quais ont été consacrés au niveau de l'entreprise portuaire de Skikda pour l'exportation de ce produit. Il a également annoncé l'acquisition prochaine d'une nouvelle grue de grand format d'une capacité de levage de 2.000 tonnes par heure, dont le coût est estimé à 3,393 millions d'euro, afin de faciliter l'opération de levage du Clinker. Ce matériel permettra également la préservation de l'environnement et la santé publique conformément aux normes internationales requises en la matière, selon la même source.

TIZI-OUZOU. ADE

## Campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau

Une campagne de sensibilisation sur l'économie de l'eau est lancée à Tizi-Ouzou, par l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), afin d'attirer l'attention des citoyens sur l'importance de préserver cette ressource vitale, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette campagne qui coïncide avec la hausse des températures, synonyme d'augmentation de la consommation d'eau, est menée dans les écoles, les mosquées et certains quartiers et villages de la wilaya, a indiqué à l'APS le chargé de communication de l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE, Yacine Menad. Des dépliants sont distribués aux écoliers et aux citoyens à l'occasion de cette campagne pour leur rappeler certains gestes qui leur permettront d'économiser l'eau, a-t-on ajouté de même source. Entre autres conseils donnés par les animateurs de la campagne de sensibilisation, l'utilisation de bacs ou de bassines ou récipients pour laver la vaisselle, les fruits et les légumes au lieu de les laver à l'eau courante. Il a été aussi préconisé de ne pas laisser le robinet ouvert lors du broissage des dents ou du rasage, d'utiliser un seau et une éponge plutôt qu'un tuyau pour laver son véhicule et de "bannir" l'arrosage "inutile" des trottoirs. Selon les informations communiquées par l'ADE de Tizi-Ouzou, le lavage d'un véhicule au tuyau d'arrosage peut gaspiller jusqu'à 400 litres de ce "précieux" liquide, laver la vaisselle en laissant le robinet couler consomme 50 litres d'eau contre 15 seulement en utilisant un bac. De même, un robinet laissé ouvert pendant le broissage des dents, le lavage des mains et du visage et du rasage est synonyme d'un gaspillage de 12 litres d'eau par minute, a-t-on signalé. Cette campagne entamée le week-end dernier se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant et pourrait être prolongée en juin en cas de nécessité, a indiqué Yacine Menad.

M'SILA. DRAME

## Un enfant meurt noyé dans un lac à Oued Gsob

Un enfant âgé de 9 ans est décédé par noyade dans un lac situé à Oued Gsob, relevant de la commune de M'sila, a annoncé lundi la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya. La même source a précisé que les éléments de la Protection civile de l'unité principale sont intervenus pour secourir un enfant qui s'est noyé dans un lac situé dans la localité d'Ouled Slama dans la commune de M'sila. Selon la même source, la victime est décédée malgré les tentatives de réanimation effectuées par les éléments de la Protection civile de wilaya pendant son évacuation à l'hôpital de la ville de M'sila. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incident, a-t-on noté. La wilaya de M'sila enregistre la première victime par noyade de l'année 2022, a-t-on ajouté, rappelant que 12 noyades avaient été enregistrées en 2021.

BLIDA. HÔPITAL FRANZ FANON

## Nécessité d'un service des urgences en Urologie

Les responsables du service Urologie de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) dans la greffe d'organes et de tissus du CHU Franz Fanon de Blida ont exprimé le souhait de le renforcer avec un service des urgences "dans les meilleurs délais" en vue d'une meilleure prise en charge des malades.

Le service urologie accueille un nombre considérable de malades de différentes régions du pays, en raison de la hausse, ces dernières années, du nombre des personnes atteintes de pathologies urinaires", a indiqué à l'APS le chef de service le Pr. Ould Larbi Sid Ahmed. Aussi, il est nécessaire de le doter d'un service des urgences médicales pour une meilleure prise en charge des patients, a-t-il souligné. L'ouverture de ce service des urgences permettra de réduire les dépla-



cements des malades vers les hôpitaux des wilayas voisines, dont le service des urgences de l'hôpital Lamine Debaghine d'Alger, et de d'assurer aux malades une meilleure et plus rapide prise en charge, a précisé le Pr. Ould Larbi. Le chef du service Urologie a, par ailleurs, souligné le rôle "important" dévolu à cette structure dans la prise en charge des malades de différentes wilayas.

Depuis sa création en 2017, ce service a réalisé 200 000 examens médicaux des voies urinaires, outre une moyenne annuelle de 300 opérations de fragmentation des calculs, et de 500 interventions chirurgicales/an. À cela s'ajoute la réalisation de plus d'une cinquantaine d'opérations d'ablation de la vessie (cystectomie)/an, pour des malades issus, en majorité, d'autres wilayas, dont Aïn Defla, Tipasa, Chlef, Laghouat, M'sila, Ouargla, Tissemsilt et autres. Le même service, qui n'est pourtant doté que de 24 lits, réalise, également plus de 400 opérations de chirurgie endoscopiques/an. Ces chiffres reflètent, selon le même respon-

sable, la "hausse significative des cas d'atteintes reçues au niveau de ce service Urologie", en dépit de la disponibilité de services similaires dans les wilayas d'Alger, Chlef, Mostaganem, Oran, et Sidi Belabès, voire même dans l'Est du pays. Pour sa part, le Dr. Adel Boumaâza, du même service, a déploré les répercussions de la pandémie du Coronavirus sur les activités de cette structure, suite notamment à son affectation, durant deux pics de cette pandémie, à la prise en charge des malades infectés par la Covid-19. Cela a eu pour conséquence, l'enregistrement, aujourd'hui, plus de 2000 malades inscrits en liste d'attente. Pour remédier à cette situation, le staff médical de ce service espère son renforcement avec des équipements supplémentaires de nature à relever le nombre des interventions chirurgicales par laparoscopie, en plus de blocs opératoires.

Le service qui dispose actuellement de seulement deux blocs opératoires a, également, besoin de lits supplémentaires, pour atténuer la pression.

EL-TARF. INCENDIES

## Sessions de formation au profit des citoyens en prévision de l'été

Des sessions de formation sur le terrain seront organisées au niveau des sept dairas de la wilaya d'El-Tarf au profit des riverains des massifs forestiers et des agriculteurs, afin de faire face aux éventuels dangers de l'été 2022, a-t-on appris lundi auprès du chargé d'information de la Direction locale de la Protection civile, le lieutenant Seifeddine Madaci. Dans une déclaration à l'APS, faite en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation et de prévention contre les incendies de forêt et des récoltes, le lieutenant Madaci a précisé que la formation de ces "équipes civiles" à la lutte contre les feux, par tous les moyens et méthodes, est une "mesure anticipative qui vise à faire face aux incen-

dies et à minimiser au maximum les risques de déclenchement des feux et les pertes humaines et matérielles qui en résultent".

Il a ajouté que "ces formations sur le terrain deviendront une tradition et feront partie intégrante du programme annuel de prévention et de sensibilisation de la Protection civile pour former les agriculteurs et les citoyens sur la manière d'utiliser les moyens manuels d'extinction des feux, ainsi que les techniques de base de circonscription des flammes et de la protection des terres agricoles, avant la propagation des flammes, et la maîtrise du feu dès son déclenchement". Selon les explications fournies sur place, les raisons les plus importantes qui ont conduit au déclen-

chement des incendies dans la wilaya d'El-Tarf ces dernières années, sont notamment "la non application des agriculteurs des mesures préventives pour protéger leurs terres en raison du manque de connaissance des techniques nécessaires pour protéger leurs cultures, leur méconnaissance de l'usage des moyens d'extinction des feux, et le manque d'aptitude pour maîtriser les incendies". La Direction de la Protection civile de la wilaya d'El-Tarf a enregistré au cours de l'été 2021, un total de 541 interventions pour éteindre 82 incendies de forêts, en plus de repêcher les corps de quatre (4) personnes noyées sur des plages autorisées à la baignade et trois (3) autres sur des plages non surveillées, a-t-on rappelé.

ANNABA. THON ROUGE

## Le quota de pêche de la saison 2022 fixé à 144 tonnes

Le quota de la wilaya d'Annaba de pêche au thon rouge durant la période réservée à la pêche de cette espèce de poisson de la saison 2022 a été fixé à 144 tonnes, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture Azzedine Boukezia. Cinq bateaux sont réservés à la pêche de la quantité de thon rouge fixée pour la wilaya d'Annaba dont deux sont immatriculés inscrits dans la wilaya d'Annaba, à savoir les bateaux de pêche "chahid Mustapha Benboulaïd" et "El-Bachir" qui sont venus renforcer la flotte de pêche de la wilaya depuis début 2022, a déclaré à l'APS le même responsable. En prévision de la campagne de pêche au thon rouge qui sera lancée le 26 mai courant et qui se poursuivra jusqu'au 1er juillet 2022, il a été procédé, au niveau du port commercial d'Annaba, à la finalisation des procédures administratives relatives à l'opération et qui concernent les différents intervenants, dont les capitaines de bateaux, les Garde-côtes, les Douanes algériennes et les services de la santé, a-t-on indiqué. Pour rappel, le quota global de la pêche au thon rouge de l'Algérie est estimé à 1.650 tonnes par le biais d'un total de 29 bateaux de pêche réservés à cet effet.

BOUIRA. DJEBAHIA

## Lancement des travaux d'aménagement de la mini-zone d'activité

Les travaux d'aménagement de la mini-zone d'activités de Djebahia, au nord-ouest de Bouira, devant abriter plus d'une dizaine de projets d'investissement, ont été lancés depuis quelques jours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. "Cette mini-zone nouvellement créée, est destinée aux jeunes investisseurs et 16 projets d'investissement devront être lancés une fois cette opération d'aménagement achevée", a expliqué à l'APS la chargée de communication de la wilaya, Djamilia Nouri. Il s'agit d'une mini-zone "pilote" qui pourrait créer plusieurs postes d'emploi pour les jeunes de la région de Djebahia. "Le wali Lakehal Ayat Abdeslam, qui a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement, suit de près l'avancement de l'opération", a fait savoir Mme Nouri, avant de préciser que cette expérience sera généralisée à travers d'autres communes en vue de créer de l'emploi pour les jeunes, ainsi que de la richesse. Le chef de l'exécutif de la wilaya intensifie ses visites d'inspection en vue de suivre de près l'évolution de la situation des investissements en cours de lancement et ceux qui seront lancés incessamment à travers la wilaya, notamment au niveau de la zone industrielle de Sidi Khaled à oued El Bardi (sud-est de Bouira). "Les autorités accordent une importance particulière à cette zone, car elle constitue un pôle industriel et économique pour la wilaya de Bouira ainsi que pour toute la région du centre du pays", a ajouté la chargée de communication de la wilaya. Lancés depuis plusieurs mois, les travaux de réhabilitation de cette zone qui s'étend une superficie de 193 hectares, ont atteint un taux d'avancement de 90 % et plusieurs projets devront entrer en production à partir de l'année prochaine, selon les prévisions des services de la wilaya.

# Les courses en direct



**HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA**  
**MERCREDI 25 MAI 2022 - PRIX : NADOR - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ**

## Les jeunes poulains bien placés

Un quinté fort bien conçu que nous aurons à négocier ce mercredi 25 mai à l'hippodrome Bazer Sakhra - El Eulma, avec ce prix Nador réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 101 000 dinars en gains et places depuis octobre passé. Quoique cette épreuve est conçue avec du jeune et du vieux, elle reste difficile à déchiffrer. Cela dit nous ne pouvons que vous conseiller à bien lire nos commentaires.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ALI BABA.** Avec ce lot, il garde des chances intactes pour les places. D'autant qu'il a sur selle CH. Attallah.
- 2. ZAIMALE.** Ce cheval est habitué à courir avec les meilleurs. Logiquement il aura son mot à dire.
- 3. INATLOS.** Ce poulain est à la limite de la qualification vu son taux de gains. Il aura son mot à dire.
- 4. FALAH.** Ses trois dernières tentatives sont assez concluantes pour venir à bout de ce lot. À suivre.
- 5. BAREQ.** Ce cheval n'est pas de tout les jours, il risque d'échouer. Outsider lointain.
- 6. SOULAF BAROUR.** Je crains qu'avec la monte du jour, elle n'aura pas la tâche facile. Outsider assez lointain.
- 7. SAIK.** Pas évident. Ses dernières sorties sont nulles.
- 8. BINAYA DE MONLAU.** Cette pouliche est à surveiller de près, elle est assez bien conseillée. Méfiance.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
R. MANSOURI	1	ALI BABA	CH. ATTALLAH	58	8	O. KECHROUD
ME. DOUKHI	2	ZAIMALE (0)	AB. ATTALLAH	57	11	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	3	INATLOS (0)	W. BENDJEKIDEL	55	15	PROPRIÉTAIRE
F. HAMIANE	4	FALAH (0)	A. YAHIAOUI	55	9	PROPRIÉTAIRE
S. MEKIDECHE	5	BAREQ (0)	T. LAZREG	55	5	PROPRIÉTAIRE
Z. KEDAD	6	SOULAF BAROUR (0)	M. KEDAD	55	1	AS. KARA
D. LEMMADI	7	SAIK	AB. CHENAFI	55	3	MED HAMIDI
H. SAFSAF	8	BINAYA DE MONLAU	M. BOUCHAMA	55	12	NI. TRAD
MS. RAHMOUNE	9	ROSHEDI DE DILMI	K. RAHMOUNE	54	2	L. RAHMOUNE
H. DJELLOUL	10	NAHR EDAJLA	AN. CHAABI	54	16	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	11	ISTIKLAL DE BIO (0)	B. BERRAH	54	10	B. BERRAH
B. NAIDJA SAHRAOUI	12	NORHESS	Y. LOUCIFI	54	6	MED HAMIDI
B. NAIDJA SAHRAOUI	13	MONTELMAN	A. HAMIDI	54	4	MED HAMIDI
L. ZAABOUB	14	MARBOUH DE BAZER	O. CHEBBAH	53	14	PROPRIÉTAIRE
M. SEBTI	15	SHAMIME	SF. BOUHOUCHE	50	7	AB. KARA
M. SEBTI	16	SARAB LOTOIS	M. HARECHE	49	13	AB. KARA

**9. ROSHEDI DE DILMI.** Ce cheval avec K. Rahmoune en selle peut prétendre aux meilleures places du podium

**10. NAHR EDAJLA.** Ce vieux coursier n'a pas été revu en piste depuis le 18 septembre passé. À revoir.

**11. ISTIKLAL DE BIO.** Au mieux, il sera coché dans une longue combinaison. Outsider lointain.

**12. NORHESS.** Rien de probant.

**13. MONTELMAN.** Ce poulain n'arrive toujours pas à refaire surface. Tâche délicate.

**14. MARBOUH DE BAZER.** Ce poulain

va être notre outsider préféré. Il peut surprendre. Méfiance.

**15. SHAMIME.** Rien à voir.

**16. SARAB LOTOIS.** Ce poulain issu d'une bonne lignée n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau. Difficile à situer.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE

### MON PRONOSTIC

**4. FALAH - 2. ZAIMALE - 3. INATLOS - 1. ALI BABA - 9. ROSHEDI DE DILMI**

### LES CHANCES

**14. MARBOUH DE BAZER - 8. BINAYA DE MONLAU**

## M'sila : démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes et saisi 13.055 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de ce corps sécuritaire. L'arrestation de cette bande criminelle et la saisie de cette quantité de psychotropes s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a précisé la même source, soulignant que cette opération a permis l'arrestation de deux (2) personnes âgées de 29 et 30 ans, en plus de la saisie d'un camion et d'une moto. Les deux mis en cause seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de M'sila, après le parachèvement de l'enquête, a-t-on fait savoir.

## Trois individus auteurs de chantage via les réseaux sociaux appréhendés à Médéa

Trois individus auteurs de menaces et de chantage via les réseaux sociaux ont été appréhendés récemment par les éléments de la police judiciaire de Médéa dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, a-t-on appris hier auprès de la sûreté de wilaya. Cette arrestation intervient dans le sillage d'une enquête diligentée par le service de lutte contre la cybercriminalité suite à la plainte d'un citoyen menacé par ces individus de divulgation de photos "compromettantes", a-t-on

ajouté. Un proche du plaignant, employé également chez ce dernier, est à l'origine de cette tentative de chantage motivée par des considérations personnelles, a-t-on expliqué, précisant que les trois individus tentaient d'utiliser des photos "manipulées" à l'aide d'un logiciel spécialisé pour extorquer de l'argent à la victime. Les trois individus ont été auditionnés par le juge d'instruction qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt pour constitution de bande de malfaiteurs, menace et chantage, a-t-on conclu.



## Saïda : décès du président de l'APC de Youb



Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Youb (wilaya de Saïda), Rahmani Cheikh, est décédé à l'âge de 40 ans, suite à un malaise, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Le défunt est décédé lundi dernier, à l'hôpital universitaire "Abdelkader Hassani" de Sidi Bel-Abbès, des suites d'un malaise dont il a été victime, le mois d'avril dernier. Le wali de Saïda, Djouadi Abdelaziz, le président de l'APW et les P/APC de la wilaya se sont rendus au domicile mortuaire pour présenter leurs condoléances à la famille du défunt. Le défunt, issu de la liste indépendante "El Amel", a été élu président de l'APC de Youb, lors des dernières élections locales. Il a été inhumé hier au cimetière de la commune de Youb.

## Le Président Tebboune félicite l'USM Khenchela et le MC El Bayadh pour leur accession en Ligue 1



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a félicité lundi l'USM Khenchela et le MC El Bayadh pour leur accession en Ligue 1 professionnelle de football, selon des tweets postés sur son compte officiel. "Toutes mes félicitations à l'USM Khenchela et ses supporters pour l'accès en Ligue 1 professionnelle de football. Bon courage à l'équipe lors du prochain championnat et plein succès dans son parcours footballistique", a écrit le Président Tebboune dans son tweet. Dans un autre tweet, le Président de la République a félicité le MC El Bayadh pour son accession parmi l'élite. "Toutes mes félicitations au MC El Bayadh et à ses supporters pour l'accès en Ligue 1 professionnelle de football", a écrit le Président Tebboune, souhaitant "toute la réussite à l'équipe et davantage de réalisations lors du prochain championnat".

## Migrations : plus de 100 millions de déplacés dans le monde

Le nombre de personnes contraintes de fuir les conflits, la violence, les violations des droits humains et les persécutions a franchi la barre des 100 millions pour la première fois sous l'effet des conflits armés, a indiqué lundi l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). "Le chiffre de 100 millions est saisissant, source d'inquiétude et donne à réfléchir. C'est un chiffre qui n'aurait jamais dû être atteint", a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi. "Cela doit servir de signal d'alarme pour nous permettre de résoudre et de prévenir les conflits destructeurs, de mettre fin aux persécutions et de lutter contre les causes profondes qui contraignent des personnes innocentes à fuir leur foyer", a-t-il ajouté. Selon les dernières données du HCR, le nombre de personnes déracinées dans le monde a atteint 90 millions à la fin de l'année 2021, en raison de nouvelles vagues de violence ou de conflits prolongés dans des pays tels que l'Éthiopie, le Burkina Faso, la Birmanie, le Nigéria, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo.

## Covid-19 : plus de 100.000 cas d'infection signalés chez l'enfant en une semaine aux Etats-Unis

Plus de 107.000 cas d'infection au nouveau coronavirus chez l'enfant ont été signalés la semaine dernière aux Etats-Unis, soit une hausse d'environ 72% par rapport à deux semaines auparavant, selon le dernier rapport de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et l'Association des hôpitaux pour enfants (CHA). Il s'agit



de la sixième augmentation hebdomadaire consécutive du nombre de cas dans

cette tranche d'âge, a indiqué le rapport publié lundi, repris par des médias. Près de 13,3 millions d'enfants ont été testés positifs depuis le début de la pandémie dans le pays, dont plus de 316.000 ces quatre dernières semaines, d'après le document, ajoutant que les cas infantiles constituent 19% du total national. Depuis

le début de l'année en cours, près de 5,4 millions de cas d'infection chez l'enfant ont été signalés aux Etats-Unis. L'APP, estime "urgent" de recueillir davantage de données spécifiques à l'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants, ainsi que les effets potentiels à plus long terme. "Il est important de reconnaître que la pandémie a des effets immédiats sur la santé des enfants, mais nous devons surtout identifier et traiter les impacts à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes", a-t-elle ajouté.

## Saisie de 22.000 comprimés psychotropes à Constantine

Un total de 22.000 comprimés psychotropes ont été saisis à Constantine par les éléments des Douanes algériennes relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Constantine, a-t-on appris hier auprès de ce corps constitué. La marchandise prohibée a été saisie à proximité d'une station d'essence située entre les régions d'Oued Rahmoune et Sigus au Sud-est de Constantine, selon la même source, qui a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre de l'action de prévention, d'intervention et de lutte contre ce trafic. La quantité de psychotropes saisie a été découverte à bord d'un véhicule immatriculé dans une wilaya du sud du pays, a ajouté la même source, qui a relevé que le conducteur du véhicule, âgé d'une quarantaine d'années, a été arrêté et transféré vers les instances concernées pour les besoins de l'enquête.

## MISE AUX POINGS

«La Centrale syndicale reste fidèle à ses principes ancrés et salue la démarche et l'initiative de rassemblement initiée par le président de la République à travers son appel à tous les Algériens, sans exclusive aucune, au resserrement des rangs»

Salim Labatcha, SG de l'UGTA



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénium Presse

**Siège social :**

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

**Compte bancaire :**

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

**Directeur de la publication-gérant :**

Ahmed TOUMIAT

**Administration-publicité :**

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

**Rédaction :**

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

**Composition :**

PAO Le Courrier d'Algérie

**Publicité-ANEP :**

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

**Impression :**

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

**Diffusion :** M.P. Diffusion

**Nos bureaux régionaux**

**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

**Oran :**

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

**Bouira :**

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -

Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
lecourrierdalgérie@yahoo.fr  
redaction\_courrier@yahoo.fr

## MÉTÉO D'ALGER

Mercredi 25 mai 2022

27 °C / 17 °C

Dans la journée : Averses  
Vent : 23 km/h  
Humidité : 78 %

Dans la nuit : Averses  
Vent : 15 km/h  
Humidité : 89 %

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Mercredi 24 chaoual 1443

Dohr : 12h45  
Assar : 16h36  
Maghreb : 20h00  
Îcha : 21h36

Jedi 25 chaoual  
Sobh : 03h47  
Chourouk : 05h34

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

## Manœuvres spectaculaires de l'infanterie

L'Armée nationale populaire aura réussi tous ses programmes de préparation au combat. Pour preuve, les rapports du ministère de la Défense nationale établis sur le terrain des manœuvres, en 2e Région militaire, exécutées avec une précision chirurgicale, le tout sous la supervision du chef d'état-major, Saïd Chengriha. Après, la démonstration auguste des Forces navales, le corps d'infanterie a attesté de sa force de frappe et de dissuasion, dans un spectaculaire exercice de tir avec des munitions réelles auquel ont pris part les Forces aériennes.



PH : DR

Ainsi, pour le troisième jour consécutif de sa visite en 2e Région militaire, le général de corps d'Armée, Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, au niveau du polygone de tir et de manœuvres de la Région, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles, exécuté par des unités de la 36ème Brigade d'infanterie motorisée appuyées par des uni-

tés interarmes, nous apprend un communiqué du MDN.

L'exercice, qui s'est déroulé en présence du général-major, Djamel Hadj Laâroussi, Commandant de la 2ème Région militaire, et du général-major, Hasnat Belkacem, Chef du Département Emploi et Préparation/EM-ANP par intérim, vise à "optimiser les capacités opérationnelles et l'interopérabilité des états-majors et l'entraînement des commandants et états-majors à la préparation, la planification et la conduite des opérations dans des circonstances

proches du réel", précise la même source. Au siège de la 8ème Division blindée, après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de la Région, portant sur "l'idée générale, ainsi qu'un exposé présenté par le Commandant de la Brigade sur les étapes de l'exécution de cet exercice tactique".

Le général de corps d'Armée a suivi, par la suite, au niveau du polygone de tir et de manœuvres, le déroulement des actions de combat de l'exercice exécuté par

les unités engagées.

Il s'agit d'actions qui revêtent "un caractère hautement professionnel sur les plans tactique et opérationnel et qui reflètent les grandes capacités opérationnelles des équipages et des commandants sur tous les échelons, notamment en ce qui concerne l'exploitation efficace du terrain, la coordination opérationnelle étroite entre les unités participantes, les compétences confirmées des cadres en termes de montage et de conduite des différentes actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la capacité des équipages à maîtriser l'emploi des divers systèmes d'armement et des équipements en dotation, ce qui a contribué à des résultats très satisfaisants traduits par la précision des tirs avec les différentes armes", souligne le communiqué.

Le Chef d'état-major de l'ANP a rencontré, ensuite, les personnels des unités ayant pris part à cet exercice tactique exécuté au niveau du polygone de tir et de manœuvres de la Région, puis, à travers la visioconférence, les personnels qui ont participé à l'exercice naval exécuté au polygone de tir de la Façade maritime Ouest, et ce, afin de procéder à une "évaluation objective et réelle des deux exercices, qui ont été couronnés d'un franc succès sur tous les niveaux de planification, de préparation et d'exécution".

Le général de corps d'Armée a tenu à présenter "ses félicitations aux cadres et personnels des unités ayant pris part à l'exercice pour les grands efforts qu'ils ont fournis tout au long de l'année de préparation au combat 2021-2022", en mettant l'accent sur "l'impératif de réunir toutes les conditions nécessaires et adéquates pour toutes les unités et les formations mobilisées à travers le territoire de la 2ème Région militaire, afin qu'elles puissent honorer les missions qui leur sont assignées, notamment en termes de préparation en continu et de développement des capacités combattives et opérationnelles".

À l'issue, le général de corps d'Armée a procédé à l'inspection de l'hôpital de campagne déployé à l'occasion du déroulement de cet exercice tactique et qui est doté de "tous les équipements médicaux nécessaires à cette situation, dont des salles de chirurgies délicates, et ce, avant de s'enquérir du bataillon d'approvisionnement en carburants chargé d'assurer les missions du soutien logistique aux profit des différentes unités".

Le général de corps d'Armée a, enfin, passé en revue les unités de la 36ème Brigade d'infanterie motorisée et les autres unités engagées dans cet exercice, conclut le communiqué.

F. B.

ILS ONT EXPLOITÉ LA SITUATION DE CRISE DE LA PANDÉMIE POUR S'ENRICHIR AU DÉTRIMENT DES POPULATIONS PAUVRES

## Les milliardaires « profiteurs » épinglés par Oxfam

Dans un rapport publié au moment où des décideurs internationaux se réunissent en Suisse, l'ONG Oxfam dénonce un enrichissement accéléré des milliardaires à la faveur de la pandémie de Covid-19, et plaide pour la mise en œuvre de taxes exceptionnelles.

Selon les calculs de l'organisation Oxfam, « un impôt annuel de 2% sur les millionnaires et de 5% pour les milliardaires générerait plus de 2 500 milliards de dollars par an, et pourrait permettre de sortir 2,3

milliards de personnes de l'extrême pauvreté ». L'imposition des grandes fortunes devient « urgente » à l'heure où les plus pauvres subissent de plein fouet l'inflation et où le club des milliardaires s'est élargi grâce à la pandémie, a exhorté lundi, Oxfam à l'occasion du Forum économique de Davos, en Suisse, qui se tient du 22 au 26 mai courant.

« Les milliardaires arrivent à Davos pour célébrer une incroyable poussée de leurs fortunes », a dénoncé le 23 mai Gabriela

Bucher, directrice générale au sein de l'ONG internationale, citée dans un communiqué. Selon elle, « la pandémie [de Covid-19], et maintenant les fortes hausses des prix alimentaires et de l'énergie ont, dit simplement, été une aubaine pour eux ». La pandémie a ainsi créé un nouveau milliardaire toutes les 30 heures, soit 573 nouveaux ultra-riches, affirme l'ONG dans un rapport intitulé La souffrance rapporte gros, avec comme sous-titre « L'urgence de taxer les riches ». En se basant sur les chiffres du classement des grandes fortunes du magazine Forbes et sur les données de la Banque mondiale, Oxfam estime que « les milliardaires ont vu leur fortune augmenter autant en 24 mois qu'en 23 ans ». Cette accumulation accélérée de richesses a été favorisée par « les sommes incroyables injectées par les gouvernements dans l'économie mondiale » au motif de maintenir celle-ci à flot, avance l'ONG, qui pointe en particulier les « bénéfices colossaux » réalisés par les milliardaires et les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, citant (Walmart, Cargill), de l'énergie (BP, Shell, Total Energies, Exxon, Chevron), des produits pharmaceutiques (Pfizer, Moderna) et des technologies (Apple, Microsoft, Tesla, Amazon, Alphabet).

### UN IMPÔT EXCEPTIONNEL SUR LA FORTUNE POUR « PROTÉGER LES GENS ORDINAIRES »

En miroir à cet enrichissement, 263 millions de personnes vont plonger dans l'extrême pauvreté cette année, anticipe-t-elle, en raison de la forte hausse de l'inflation dans la plupart des régions du monde, énergie et alimentation en tête. Cela repré-

sente un million de personnes toutes les 33 heures, selon elle. « On est en train de revenir sur des décennies de progrès concernant l'extrême pauvreté, avec des millions de personnes confrontées à l'augmentation impossible du coût pour simplement rester en vie », a déploré Gabriela Bucher. Pour tenter d'y remédier, l'ONG appelle à plusieurs mesures fiscales de la part des Etats, qui « doivent agir sans attendre pour réguler l'extrême richesse » et « protéger les gens ordinaires ». Ce qui pourrait prendre la forme d'un impôt de solidarité exceptionnel sur la fortune nouvellement acquise par les milliardaires pendant la pandémie, avec l'objectif d'utiliser les ressources dégagées pour apporter un soutien aux plus modestes et parvenir à « une reprise juste et durable » après la pandémie. Elle propose aussi de taxer temporairement, à hauteur de 90%, les bénéfices exceptionnels réalisés ces dernières années par les multinationales des secteurs agroalimentaire, pharmaceutique ou pétrolier par exemple. Il faudra ensuite, selon Oxfam, envisager un mécanisme d'imposition permanent des plus fortunés. Un impôt annuel de 2% sur les millionnaires et de 5% pour les milliardaires générerait plus de 2 500 milliards de dollars par an, selon les calculs de l'organisation. Une telle somme pourrait permettre de sortir 2,3 milliards de personnes de l'extrême pauvreté, de distribuer suffisamment de vaccins à l'ensemble de la planète et d'offrir à l'ensemble des pays pauvres une couverture santé, fait valoir Oxfam. L'ONG appelle les Etats à « rejeter le consensus néolibéral », alertant sur le fait que « la poursuite des anciennes politiques biaisées mènera inéluctablement à la catastrophe ».

R. E.

## SOUS-RIRE

Encore une légende du cinéma Algérien qui s'en va, Chafia Boudraa : 1930 -2022



ÉPOUSE EN PAIX  
LABBA AÏNI

Belkacem